

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

| Départs de Saumur pour Nantes. |                       | Départ de Saumur pour Paris. |                |
|--------------------------------|-----------------------|------------------------------|----------------|
| 6 heures 36 minut. soir,       | Omnibus.              | 9 heures 49 minut. matin,    | Express.       |
| 4 — 10 — —                     | Express.              | 11 — 50 — —                  | Omnibus.       |
| 2 — 58 — —                     | matin, Express-Poste. | 6 — 36 — —                   | soir, Omnibus. |
| 10 — 23 — —                    | Omnibus.              | 8 — 58 — —                   | Direct-Poste.  |
| Départ de Saumur pour Angers.  |                       | Départ de Saumur pour Tours. |                |
| 8 heures 2 minut. matin,       | Omnibus.              | 7 heures 27 minut. matin,    | Omnibus.       |

PRIX DES ABONNEMENTS.

|                        |                |
|------------------------|----------------|
| Un an, Saumur, 18 f. » | Poste, 24 f. » |
| Six mois, — 10 —       | — 13 —         |
| Trois mois, — 5 25 —   | — 7 50 —       |

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Le courrier, parti de Constantinople le 20 de ce mois, nous apporte, comme nous l'avions pensé, des détails sur l'affaire du 16 août. Ils permettent d'en apprécier toute l'importance.

Nous n'avons pas besoin de dire quel effet a produit à Constantinople la nouvelle de cette grande affaire. On l'a reçue en même temps qu'on voyait débarquer des vaisseaux le *Charlemagne* et le *Wagram* les nombreux blessés laissés par l'ennemi sur le champ de bataille. D'autres navires apportaient les prisonniers valides.

Commençons par mettre sous les yeux de nos lecteurs l'ordre du jour publié par le commandant en chef le lendemain de l'affaire:

ORDRE GÉNÉRAL.

Soldats!

Dans la journée du 16 août, vous avez combattu vaillamment et vous avez puni l'armée russe de son aventureuse entreprise contre nos positions de la Tchernaiâ. Pour avoir été remportée le lendemain de la saint Napoléon, votre victoire n'en célèbre pas moins dignement la fête de votre Empereur. Rien ne saurait être plus agréable à son grand cœur que le nouveau laurier dont vous avez décoré nos aigles. Cinq divisions d'infanterie russe, soutenues par une artillerie nombreuse, et des masses considérables de cavalerie, et présentant un effectif d'environ 60 mille hommes, ont fait effort contre vos lignes. L'ennemi comptait vous en chasser et vous refouler sur le plateau de la Chersonnèse. Vous avez confondu ses présomptueuses espérances, il a échoué sur tout son front d'attaque, et les Sardes, à votre droite, se sont montrés vos dignes émules. Le pont de Tractir a été le théâtre d'une lutte héroïque, qui couvre de gloire les braves régiments qui l'ont soutenue.

Soldats! cette affaire, où les Russes ont perdu plus de six mille hommes, plusieurs généraux, et laissé entre nos mains plus de deux mille deux cents blessés ou prisonniers et leur matériel préparé de longue main pour le passage de la rivière, fait le

plus grand honneur au général Herbillon, qui commandait les lignes de la Tchernaiâ, et à sa division. Les divisions Camou et Faucheux ont été à la hauteur de leur vieille réputation. Les généraux de brigade, du Failly surtout, Cler et Wimpffen, les colonels Douay, Polhès, Danner et Castagny ont droit à la reconnaissance de l'armée. Je ne puis nommer ici tous les émules de leur valeur; mais je dois signaler particulièrement l'habile direction que le colonel Forgeot a imprimée à nos énergiques canonniers, la brillante conduite de l'artillerie de la garde impériale et des divisions. Une batterie de position anglaise, du sommet qui domine Tchorgouna, nous a puissamment aidés à décider le mouvement de retraite de l'ennemi sans engager nos réserves. Les Turcs, débarrassés d'une fausse attaque, nous ont apporté l'appui de six bataillons et d'une batterie. La cavalerie anglaise était prête, avec les escadrons sardes, à seconder les braves chasseurs d'Afrique du général Morris, si la poursuite de l'ennemi eût pu ajouter utilement au succès. Mais je n'ai pas perdu de vue notre grande entreprise, et j'ai voulu ménager votre sang, après avoir obtenu un résultat qui consacre une fois de plus votre supériorité sur cette infanterie russe si vantée, vous présage de nouvelles victoires, et augmente vos droits à la reconnaissance du pays.

Au grand quartier-général, devant Sébastopol, le 17 août 1855.

Le général en chef,

Signé : A. PELISSIER.

Outre cet ordre du jour, le général en chef en a publié un second, destiné à porter à la connaissance de notre armée l'ordre du jour de l'armée anglaise :

ORDRE GÉNÉRAL.

Le général en chef se fait un devoir de porter à la connaissance de l'armée, l'ordre si cordial que le digne chef de l'armée anglaise, le général Simpson vient d'adresser à ses troupes, et dont il s'est empressé de lui donner communication.

« Au quartier-général, le 17 août 1855.

» Le commandant en chef félicite l'armée sur le brillant succès que les troupes françaises et sardes

ont remporté sur l'ennemi.

» Les efforts des Russes pour franchir la Tchernaiâ, quoique tentés avec des forces très-supérieures, ont été vigoureusement repoussés.

» Nos courageux alliés, par leur intrépidité et leur audace, ont ajouté un nouveau lustre à nos armes, et dans cette occasion, la première où l'armée sarde a rencontré l'ennemi, elle s'est montrée digne de combattre à côté de la plus grande nation militaire de l'Europe. »

L'armée, après la lecture de cet ordre, trouvera un motif de plus d'unir fraternellement ses efforts à ceux de nos nobles alliés, dans la grande entreprise dont nous poursuivons l'accomplissement.

Au quartier-général, devant Sébastopol, le 17 août 1855.

Le général en chef,

Signé : A. PELISSIER.

Voici le récit du combat qui nous vient d'un correspondant bien informé :

« Devant Sébastopol, le 18 août 1855.

» J'ai à vous informer aujourd'hui d'une victoire que notre brave armée, campée dans la vallée de la Tchernaiâ, a remportée le 16 de ce mois, sur les Russes, qui étaient venus l'attaquer avec des troupes quatre fois plus nombreuses que les nôtres. Jusqu'ici les Russes avaient montré plus d'énergie et de solidité. Cette bataille leur fait peu d'honneur.

» Le prince Gortschakoff commandait l'armée et était resté sur les hauteurs de la ferme Mackensie, formant la partie est de la vallée de la Tchernaiâ. Les hauteurs étaient couronnées de batteries; les boulets de l'une d'elles, appelée vulgairement *Gringalet*, dépassaient le pont de la Tchernaiâ.

» Deux corps d'armée, composés de cinq divisions, de plusieurs brigades, de sapeurs, de nombreuses batteries d'artillerie et d'une masse de cavalerie, sont descendus dans la plaine à la pointe du jour. Le pont de Traktir a été attaqué par les trois divisions du 1<sup>er</sup> corps qui l'ont forcé, ont jeté des ponts volants plus bas et sur le canal qui conduisait les eaux à Sébastopol.

» Ils avaient déjà gravi la moitié du mamelon que ce canal baigne, lorsque nos troupes, très-peu

FEUILLETON

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

Hamish répondit à Annah qu'il n'avait quitté ses montagnes que pour la voir, et le fait était vrai; mais il déclara n'avoir pas vu Madge Mac-Grégor, et prétendit n'être arrivé à Londres que la veille au soir. Quoiqu'il en fût, il aimait Annah. Les cheveux blonds, les yeux bleus, apanages des filles d'Écosse, firent leur effet accoutumé sur un jeune homme plutôt fait pour vivre de la vie moitié active, moitié contemplative des montagnards, que pour s'étioler au milieu de l'atmosphère brumeuse de Londres. Il se hâta donc d'interroger la jeune fille.

— Annah, lui dit-il, je n'ai pas quitté Aberfoil seulement pour vous voir, mais encore pour vous emmener avec moi. Il est temps que mon amour et le vôtre — car vous aimez Annah — ait sa récompense... vous reviendrez donc avec moi dans notre pays, et là je vous épouserai et nous vivrons comme ont vécu nos ancêtres, libres et heureux.

La jeune fille avait ce bon sens instinctif qui distingue les Écossais, et quoiqu'elle aimât beaucoup Hamish, la pauvreté lui faisait peur; depuis son arrivée à Londres son cœur s'était partagé, une part était demeurée à l'amour qu'elle ressentait pour Hamish, et elle avait disposé de l'autre.

— Retourner en Écosse, dit-elle au jeune homme, et pourquoi cela? puisque vous êtes ici, Hamish, ne pouvons-nous pas y demeurer tous deux?

— Vous n'aimez donc plus nos montagnes, Annah? Pour moi, quoique je n'aie fait qu'entrevoir Londres, je voudrais déjà être bien loin d'ici.

— Une Écossaise aime toujours son pays, répondit Annah, mais cela ne l'empêche pas de demeurer dans une ville où elle peut gagner aisément sa vie.

— Ah! pour cela, s'écria Hamish, soyez sans inquiétude, Annah, une fois que vous serez ma femme, vous n'aurez besoin de rien: je suis riche.

— Vous êtes riche! et d'où vous vient cette fortune?

— J'avais un parent à Blackwalle, dans le Middlesex, dit Hamish, en rougissant malgré lui, un arrière-petit-fils de mon aïeul, qui était employé dans les chantiers qui sont sur les bords de la Tamise, il vient de mourir, et il m'a laissé sa fortune... Elle n'est pas considérable, mais elle suffit pour que nous achetions un cottage sur les bords du Forth et assez de bœufs pour faire de bonnes affaires au marché de Smithfield.

— Si ce que je pense arrive, répondit Annah avec fermeté, il vous faudra renoncer à avoir un cottage en Écosse et employer votre argent à faire quelque commerce à Londres, sans cela je ne pourrai pas être votre femme.

— Et que pensez-vous donc Annah? dit Hamish étonné de ce langage.

— Voici, reprit Annah en faisant asseoir Hamish sur un siège en bois de chêne, qui avait été pendant douze ans celui de la comtesse de Castres et elle-même se tient debout devant le jeune homme.

— Écoutez, Hamish, dit-elle, je ne vous aime pas seul, j'en aime une autre avec vous.

Et comme le jeune homme se leva avec un air de colère et de menace :

— Rassurez-vous, lui dit-elle, la personne que j'aime est une jeune fille comme moi, et je ne suis que son humble servante: c'est M<sup>lle</sup> Marie de Castres, qui habitait cette maison il y a quinze jours, et qui aujourd'hui est sous la protection de mistress Parker, la mère du lieutenant.

— Ah! s'écria Hamish dont le front devint soucieux, vous aimez une Française? une Française vous fait oublier Hamish?

— Je n'ai pas dit cela; j'ai dit seulement que miss Marie de Castres est la plus douce et la meilleure des maîtresses, et que je suis bien malheureuse de ne pas l'avoir suivie chez mistress Parker... J'espère, Hamish, que je passerai ma vie auprès d'elle, mais avec vous... si vous n'êtes pas devenu trop riche pour cela.

— Je ne vous comprends pas bien, Annah.

— J'ai hâte, ajouta la jeune fille, de sortir de cette

nombreuses, se sont précipitées sur les Russes à la baïonnette et les ont forcés à repasser la rivière en désordre, après avoir essuyé des pertes considérables. Voyant le petit nombre d'hommes auquel ils avaient affaire, les Russes se reformèrent et attaquèrent de nouveau; mais, après avoir passé le pont, le 50<sup>e</sup> régiment venant appuyer le général de Faily, qui avait eu son cheval tué sous lui, nos troupes repoussèrent si vigoureusement les Russes qu'ils se retirèrent sous la protection de leurs batteries.

» Pendant ce temps, le général Fauchaux avait été attaqué de son côté, et avait fini par rester maître du terrain.

» A la droite, les Russes s'étaient emparés d'une hauteur placée de l'autre côté de la Tchernaiâ, et où les Sardes avaient établi des retranchements. Ils ne restèrent pas longtemps possesseurs du terrain: l'armée sarde le reprit avec la plus brillante valeur, en culbutant les Russes dans la vallée.

» A sept heures et demie, le mouvement de retraite était décidé sur toute la ligne, et à dix heures il ne restait plus de corps russes dans la plaine; on voyait leurs masses profondes s'élever sur les montagnes du nord.

» Les résultats de la bataille sont: plus de 2,000 morts, 1,700 blessés restés en nos mains et 400 prisonniers, sans compter les prisonniers et les blessés restés au pouvoir des Sardes, et dont le nombre n'est pas connu.

» Nous avons eu 800 tués ou blessés.

» Les Russes ont laissé mort sur le champ de bataille le général Read, commandant le corps d'armée, sur lequel on a trouvé le plan et les ordres de la bataille, ainsi que celui des opérations subséquentes, qui consistaient à s'emparer de la ligne de la Tchernaiâ et à couper le corps de cavalerie du général d'Allonville, occupant la vallée de Baïdar. Un autre général russe, dont le nom m'échappe, commandant en chef de l'artillerie de secours, a été aussi tué. Les Russes ont laissé entre nos mains leurs pelles, pioches, ponts, plusieurs milliers de fusils. Cette victoire fait d'autant plus d'honneur à nos troupes, qu'elles ont repoussé une attaque faite par des forces quadruples ou quintuples, qui connaissaient parfaitement le terrain où elles devaient combattre. Ce qui prouve leur démoralisation, c'est qu'elles ont abandonné le corps du général commandant l'attaque, et qu'elles n'ont pas tenu jusqu'à l'arrivée de nos renforts. La cavalerie des Anglais et plusieurs de leurs batteries, qui ont parfaitement tiré, sont arrivées sur le lieu de l'action. La cavalerie se préparait à passer la Tchernaiâ, et à opérer sous le feu de *Gringalet*, lorsqu'elle reçut l'ordre de ne pas passer la rivière.

» Dans cette circonstance, il était évident que les Russes s'engageaient à regret, avec la certitude d'être repoussés. Généraux et soldats paraissent avoir eu peu de confiance les uns dans les autres. Aussi les prisonniers disent-ils que l'ordre était venu de Saint-Pétersbourg, que cet ordre fixait même les détails de l'opération. En parcourant hier le champ de bataille, jonché de cadavres, on s'apercevait, à la maigreur des mains et des jambes, que cette armée devait souffrir beaucoup. Effectivement, on n'a trouvé dans leurs sacs que de gros pain noir, et les prisonniers ont déclaré qu'ils n'avaient plus

en campagne que du pain, de l'eau et du sel. Ils paraissent contents de passer sous un autre régime, et je ne suis pas éloigné de penser que pas mal de blessés eussent pu se retirer, s'ils l'avaient voulu, avec l'armée. Mais, connaissant le manque absolu d'hôpitaux, de soins, de médicaments, ils ont préféré rester entre nos mains.

» Quant à la division d'Allonville, que l'on croyait devoir être attaquée, elle n'a vu personne, ce qui prouve la faiblesse de l'armée russe, et confirme ce que nous savons, qu'il n'y a que les deux cinquièmes des renforts qui arrivent, le reste fond en ronte. Arabats, chevaux, conducteurs, tout périt dans ce long trajet; et notre prise de possession de la mer d'Azoff et du détroit de Kertch a rendu presque impossible l'approvisionnement qui venait par cette voie.

» Le feu contre la place a recommencé hier, 17, avant le jour: il est terrible, et d'après les pertes que les Russes ont avouées, les 7 et 8 du mois de juin, il est à présumer qu'ils sont forcés de rester agglomérés, pour repousser un assaut que la proximité de nos troupes rend possible à chaque instant.

Nous croyons que nos lecteurs liront avec intérêt ce récit, en attendant le rapport officiel qui ne peut tarder à être publié.

Notre correspondant nous apprend qu'indépendamment des prisonniers russes, il venait d'arriver de Crimée un certain nombre de Grecs et d'Ioniens expulsés de Kamiash, et qui ont été déposés à la geôle de notre ambassade, en attendant qu'ils puissent se faire réclamer.

Les nouvelles d'Asie continuaient à manquer. Il paraît bien décidé que le gouvernement turc va, en effet, y envoyer un nouveau corps d'armée sous les ordres d'Omer-Pacha. Ce corps d'armée, fort d'une trentaine de mille hommes, sera formé de troupes choisies dans les armées ottomanes du Danubé et de Crimée.

On assurait qu'Omer-Pacha allait partir sous deux ou trois jours pour la Crimée, d'où il reviendra immédiatement pour aller prendre le commandement supérieur de l'armée d'Asie.

Le contingent turc à la solde d'Angleterre sera envoyé à Eupatoria, afin de remplacer les troupes ottomanes que l'on va prendre en Crimée pour contribuer à la formation du nouveau corps destiné à opérer en Asie. — L. Boniface. (*Constitutionnel*.)

## REVUE DE L'OUEST.

ANGERS. — Mardi, 8 heures du matin. — *L'Union de l'Ouest* ayant été mise sous presse hier matin à l'heure ordinaire, notre récit des troubles de la nuit devait nécessairement être incomplet. Les renseignements que nous avons recueillis dans la journée, en les puisant à bonne source, nous permettent de donner aujourd'hui de nouveaux détails, dont nous garantissons la parfaite exactitude, au moyen desquels il sera facile à chacun de rendre à cette tentative d'insurrection son véritable caractère.

Le rassemblement des ouvriers carriers à Trélazé a commencé dimanche vers neuf heures du soir. Ils étaient au nombre de 2 à 300. Les gendarmes n'ayant pu réussir à les décider par la persuasion à se disperser, et se voyant provoquer, arrêtèrent le chef de

l'émeute, qu'ils emmenèrent dans leur caserne. Les ouvriers se portèrent en tumulte à la caserne et déclarèrent qu'ils ne se retireraient pas si on ne leur rendait leur prisonnier. Bien résolu au reste à aller en avant, ils attaquèrent la caserne, tirèrent trois coups de feu contre la porte, qu'ils ne tardèrent pas à enfoncer à coups de hache. Les gendarmes se retirèrent par derrière, abandonnant le prisonnier, et les insurgés ne trouvèrent dans les chambres qu'un sabre dont ils s'emparèrent. De là, ils allèrent chez les pompiers, dont ils pillèrent les armes, et chez des particuliers qu'ils forcèrent à leur remettre des fusils de chasse ou d'autres armes qui étaient en leur possession. Pourvus ainsi de quelques armes, et de toutes sortes d'instruments, de haches, de pics, de bâtons, etc., ils se dirigèrent du côté des carrières (ardoisières) et ils entrèrent dans les magasins à poudre, à l'aide d'escalade et d'effraction, s'emparèrent de 200 kilogrammes de poudre, répartis en cinq sacs, qu'ils chargèrent sur une charrette, puis ils partirent pour Angers.

Ils recrutèrent des hommes sur toute la route, en employant contre eux la violence, en les entraînant, en criant et frappant aux portes, et ils arrivèrent, comme nous l'avons dit hier, au faubourg Bressigny, entre trois et quatre heures du matin.

Mais déjà une scène de conjurés, prélude important de toute l'affaire, s'était passée à minuit sur l'Avant-Mail, à Angers même. Les agents du service de sûreté faisant leur ronde sur le boulevard, avec tout le soin et toutes les précautions qui leur avaient été recommandées, par suite des mesures ordonnées par la Préfecture dès dix et onze heures du soir, furent avertis qu'ils trouveraient, en poussant jusqu'à l'Avant-Mail, un rassemblement de gens suspects et paraissant s'occuper d'un complot.

Les agents ayant à leur tête M. Dune, brigadier, reconnurent le groupe des individus rassemblés, au nombre d'environ 40, les cernèrent, fondirent sur eux tout-à-coup, et parvinrent à en arrêter 7.

Parmi les individus arrêtés, il s'en trouve quatre faisant partie de la *Marianne*: Guérin, filassier, compromis dans toutes les affaires depuis 1848; Frouin, bonnetier, acquitté dans une poursuite contre la *Marianne*; Chauvin, grâcié de Belle-Isle (c'est le seul), et le nommé Fouin.

Ce sont précisément ces arrestations qui ont empêché les conspirateurs de la ville de se joindre aux insurgés de Trélazé, lesquels, se voyant découverts et prévenus par la gendarmerie et la troupe au faubourg Bressigny, ont été déconcertés et n'ont plus songé qu'à se sauver, surtout lorsqu'ils se sont aperçus que leurs amis d'Angers ne venaient pas à eux.

Un des insurgés de Trélazé qui ont été arrêtés, nommé Frédéric Conet, est compromis aussi dans la société la *Marianne*. On leur avait dit à Trélazé que le mot d'ordre était venu de Paris et que le mouvement avait lieu dans toute la France.

La charrette qu'on a saisie, vers la place du Ralliement, était escortée par quatre hommes armés, qui ont pris la fuite, se croyant poursuivis par la troupe. C'est l'agent Picherit qui s'en est emparé. Elle contenait, outre les 200 kilogrammes de poudre, des mèches à mines, des barres de fer, des tarières, des haches, des pics au bout de bâtons, et quelques fusils, etc.

maison, qui, je ne sais pourquoi, est devenue depuis quelque temps le but d'attaques qui se renouvellent toutes les nuits.

— Vous espérez donc aller rejoindre votre maîtresse?

— Si ce que j'attends arrive, Hamish.

— Qu'est-ce donc que vous espérez?

— Ah! ceci ne m'est pas personnel, reprit Annah; cependant, comme on ne me l'a pas confié, et que, pour accepter le parti que je vous propose, il faut que vous soyez instruit, je puis vous dire ce que je pense et ce que j'espère.

— Je le crois ainsi, Annah.

— Je vivais ici heureuse auprès de mes bonnes maîtresses...

— Des Françaises! continua avec impatience Hamish, la comtesse de Castres et sa fille: la mère est morte il y a quinze jours, je sais cela.

— Vous savez cela, Hamish, et vous n'êtes à Londres que depuis hier soir?

Le jeune Écossais ne se déconcerta pas.

— Je l'ai appris, dit-il, de votre voisin le maître des *Ciseaux-Couronnés*, chez lequel je suis entré pour savoir si vous habitiez réellement cette maison. Quand vous avez paru à la fenêtre, vous avez pu me voir avec lui.

— Cela est vrai, reprit Annah, mais voici ce que, heureusement, maître Gower ne sais pas: M. le lieute-

nant Parker aime M<sup>lle</sup> Marie de Castres, et ma jeune maîtresse ne hait pas le lieutenant. S'ils se marient, M<sup>lle</sup> de Castres devient riche, elle renonce à la France et je reste à son service; alors, nous nous marions nous aussi, et par l'entremise de mistress Parker, vous aurez une bonne place dans la maison du lieutenant; si, au contraire, M<sup>lle</sup> Marie de Castres retourne en France, je vous suivrai en Écosse, Hamish.

Tout cela pouvait contenter l'amour d'Hamish Mac-Gregor; mais ne faisait nullement le compte de Lovel. Il y avait deux hommes dans le jeune Écossais, le montagnard naïf mais avide, ou plutôt supportant la pauvreté, et le brigand qui a rompu avec la société, qui la pille, qui la vole jusques au moment où sa cupidité sera satisfaite; alors il fuira, il franchira la frontière du pays qu'il a dévasté et ira dans son aire jouir en paix de ses rapines.

Annah était fort loin de penser comme son compatriote; son amitié pour M<sup>lle</sup> de Castres dérangeait tous les projets d'Hamish, qui ne pouvait plus faire une complice d'une fille dévouée à sa maîtresse.

— Eh bien! Hamish, vous ne répondez pas? lui dit Annah, je vous fais cependant une offre avantageuse.... Quelque chose qui arrive, je suis à vous, et si M<sup>lle</sup> Marie épouse le lieutenant, le seul risque que vous ayez à courir c'est de devenir un peu plus riche que vous ne l'êtes.

Le jeune homme rougissait, il palissait, il avait à sou-

tenir avec lui-même un rude combat. Il aurait voulu se jeter aux pieds d'Annah et lui tout avouer; mais l'Écossaise l'aurait repoussé; et d'ailleurs ce n'était pas possible; il ne pouvait pas espérer huit jours de vie après avoir trahi les siens. Voyer le capitaine Blackheath passe encore; mais le dénoncer, il n'y fallait pas songer, et d'ailleurs sa cupidité était éveillée et le trésor caché dans cette maison, où il venait enfin de pénétrer, le tentait plus qu'il ne se l'avouait à lui-même.

Tous les peuples ont leurs préjugés. En France, il suffit de citer un nom anglais, pour faire naître l'idée d'une richesse excessive: nommer un lord c'est désigner un millionnaire, un homme dont les trésors sont éparpillés en Europe et en Asie; il y a un demi-siècle, après la révolution de 89, quelque nus et dépouillés que fussent à Londres les émigrés français, on ne pouvait pas croire à leur misère, le peuple surtout ne voulait pas se persuader que cette puissante aristocratie, qu'un souffle avait renversée, eût fui la France sans emporter avec elle ses trésors, ou sans laisser dans sa patrie des caveaux secrets et mystérieux pleins d'or et de diamants. Hamish Mac-Gregor avait surtout des raisons particulières pour regarder la famille de Castres comme immensément riche, et pour être persuadé que l'héritière de tous ces biens, M<sup>lle</sup> Marie de Castres, ne se doutait pas elle-même de sa fortune.

Ces richesses cachées, il voulait se les approprier, et

Il est évident que la cherté des vivres n'était qu'un prétexte, et un moyen de soulèvement, pour les meneurs, et tout indique d'ailleurs qu'il s'agissait d'un mouvement socialiste du caractère le plus dangereux. Le pillage était le but qu'on se proposait dans cette expédition nocturne contre la ville d'Angers, avec les carriers et les filassiers pour auxiliaires et pour instruments.

En voulant arrêter lui-même un insurgé, M. Dubodan, substitut du procureur impérial, a été mis en joue deux fois par un autre insurgé armé d'un pistolet, mais le coup n'a pas été tiré.

Les insurgés arrêtés et conduits au Château étaient hier au nombre de 110, vers quatre heures. Quelques nouvelles arrestations ont eu lieu dans la soirée.

Des patrouilles ont circulé pendant la nuit sur les boulevards, dans les faubourgs et vers les principales avenues. Mais nous n'avons pas appris, jusqu'à cette heure, qu'il soit survenu aucun nouvel événement fâcheux. En ville tout est parfaitement tranquille. — V.-A. Waille. (Union de l'Ouest).

#### FAITS DIVERS.

Le correspondant du *Morning-Post* lui écrit de Boulogne :

« On ne sait pas généralement que l'Empereur a échappé miraculeusement à la mort, à Boulogne, le jour de l'arrivée de la Reine. Quelque temps avant que l'escadre royale fût en vue, Sa Majesté Impériale, accompagnée du maréchal Baraguey-d' Hilliers, galopait sur les hauteurs afin d'avoir une meilleure vue de l'approche de son auguste invitée. Pendant que son cheval était tranquillement au repos sur le terrain le plus élevé, à une très courte distance des falaises à pic, il laissa flotter les rênes sur le cou de l'animal, ses mains étant occupées à fixer une double lorgnette à ses yeux. L'attention de l'Empereur étant complètement absorbée par la contemplation du *Victoria-et-Albert*, qu'il voyait s'approcher à distance, et pendant qu'il causait, à ce sujet, avec le Maréchal, il fut rappelé au sentiment du danger le plus imminent par un violent mouvement de son cheval, qui glissa subitement sur une tranchée que quelques ouvriers coupaient en face précisément de l'endroit où il se trouvait. Le chapeau de l'Empereur tomba, et, laissant choir à terre la lorgnette, il saisit la bride des deux mains, et par le plus grand bonheur, grâce à sa présence d'esprit et à la force de son poignet, il put arrêter la course du cheval et le ramener en arrière presque sur ses cuisses, quand il n'était plus qu'à quelques pieds du gouffre béant ouvert au-dessous de lui... »

— Le train express de Paris à Lyon, parti de Paris hier dimanche, à huit heures quarante minutes, avec dix minutes de retard, en raison du grand nombre de voyageurs, a heurté, à Maisons-Alfort, un train de matériel vide en manœuvre. Malgré les efforts du mécanicien, le choc a été assez fort pour jeter hors de la voie plusieurs wagons du train de matériel. Les voyageurs du train express n'ont éprouvé qu'une secousse peu sensible; le chauffeur seul a été contusionné à la jambe.

Des employés du chemin de fer ont couru au fort de Charenton, occupé par le 12<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, pour demander du secours, et deux cents hommes, sous les ordres de leurs officiers,

sont partis aussitôt au pas gymnastique, et grâce à leur concours intelligent et actif, la voie était en peu d'instant déblayée. (Constitutionnel.)

— Un officier piémontais écrit de Kadikoi, 11 août, à l'*Opinione*, de Turin :

« Je suis allé deux fois visiter les tranchées françaises. J'ai été une fois aux ouvrages Blancs, auxquels le général Lavarande, qui y a été tué, a donné son nom. J'ai été émerveillé de voir la grandeur et les difficultés du travail et je me suis découvert la tête, saluant respectueusement une armée qui a eu la constance, la vigueur et l'habileté de faire tout cela. Les Français seuls ont aujourd'hui 85 kilomètres de tranchées; c'est plus que la distance de Turin à Coni. Ces tranchées sont toutes couvertes par des gabions remplis de terre ou de pierres. On peut juger, d'après cela, du nombre de gabions qu'il a fallu faire. Les tranchées sont très-hautes et très-épaisses; on y chemine à pied en sûreté contre le tir de l'artillerie. La majeure partie de ces tranchées a été pratiquée dans la roche dure ou dans un terrain pierreux; c'est l'infanterie qui a fait tout cela la nuit, exposée aux coups de canon de la place. Dans l'armée française, si admirable, la discipline fait faire aux hommes des choses qui paraissent être au-dessus des forces humaines. Outre les 85 kilomètres de tranchées, il y a plus de 80 batteries établies par l'artillerie de terre et de mer. »

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 29 août.

Le Maréchal ministre de la guerre reçoit de M. le général en chef de l'armée d'Orient, le rapport en date du 18 août, sur la bataille de la Tchernaiâ, dont nous donnons plus haut quelques détails. Cette pièce importante a trop d'étendue pour pouvoir trouver place aujourd'hui dans nos colonnes.

Le Ministre de la guerre a reçu également un rapport de M. l'intendant général de l'armée d'Orient, à la même date du 18 août. Grâce aux mesures prises, il ne restait plus un blessé français sur le champ de bataille, deux heures après le combat; l'enlèvement des blessés russes a été plus long et beaucoup plus difficile, non-seulement parce que leur nombre était plus considérable, mais parce qu'il a fallu aller les chercher en partie sur la rive droite de la Tchernaiâ et sous le feu de l'ennemi, qui, par un sentiment difficile à comprendre, n'a pas cessé de lancer des obus sur le terrain jonché de ses morts et de ses blessés, pendant que nos soldats du train procédaient à l'enlèvement de ces derniers.

Le nombre des soldats blessés entrés dans les ambulances, à la suite du combat de la Tchernaiâ, a été de :

Français 820, dont 46 officiers.

Russes 1,664, dont 38 officiers.

C'est donc un total de 2,474 hommes qui sont venus, dit le rapport, augmenter le nombre, déjà fort considérable, des hôtes de nos ambulances; mais, dès le 18, des vaisseaux et frégates de l'escadre et des bateaux à vapeur de l'administration ont emporté à Constantinople environ 2,000 malades et blessés. L'effectif de nos ambulances s'est donc trouvé ramené, à peu près, à ce qu'il était avant la bataille.

L'Empereur était de retour à Paris hier avant cinq heures. Sa Majesté s'est rendue aussitôt à Saint-Cloud par les boulevards et le bois de Boulogne. L'Empereur était en habit de ville, ainsi que le colonel Fleury et un autre officier de sa maison. Une seconde calèche suivait celle de l'Empereur. (Constitutionnel.)

Londres, mardi 28 août. — « Ce matin, à 9 heures, la Reine d'Angleterre est arrivée à Osborne, venant de Boulogne. »

Berlin, mardi 28 août (dépêche russe). — « Il a été décidé que la flotte russe de la mer Noire serait considérablement augmentée. Dans ce but, on construira cet hiver, à Nicolaïef, des vaisseaux de ligne de 131 canons. »

St-Petersbourg, mercredi 29 août. — « Le prince Gortschakoff mande de Crimée, le 26 au soir, qu'à cette date le feu des alliés était modéré. Du reste, ajoute le prince, rien de nouveau dans la situation. »

Constantinople, 25 août. — « La garnison de Kars a fait une heureuse sortie. Le corps russe qui menaçait Erzeroum s'est retiré. »

» Lord Stratford de Redcliffe est parti pour Balaklava. Toutes les troupes françaises disponibles ont reçu l'ordre de s'embarquer pour la Crimée. — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE.

##### RECETTE PARTICULIÈRE.

M. le Receveur Particulier de Saumur prévient les souscripteurs à l'emprunt des 750 millions, qu'il est de leur intérêt de retirer, sans retard, leurs certificats.

##### CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Emprunt de 200 millions.

Le 3<sup>e</sup> tirage trimestriel pour 1855, des lots attribués aux obligations foncières, aura lieu le 22 septembre prochain.

Le 1<sup>er</sup> numéro sortant gagnera 100,000 fr.

Le 2<sup>e</sup> — — — 50,000

Le 3<sup>e</sup> — — — 20,000

La souscription aux obligations de 100 fr., 4 p. % avec chance de lots est ouverte à Paris au siège de la société, rue Taitbout, n° 57, et, dans le département, chez M. le Receveur général, et chez MM. les Receveurs particuliers des finances.

Les obligations souscrites avant le 10 septembre participeront au tirage du 22.

Les intérêts sont acquis au souscripteur, à partir du jour du versement.

Le Gouverneur,

9 Août 1855.

C<sup>te</sup> CH. DE GERMINY.

##### BOURSE DU 28 AOUT.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 66 73

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93.

##### BOURSE DU 29 AOUT.

3 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 66 70.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93.

P. GODET, propriétaire-gérant.

il comptait que pour y parvenir il fallait tromper Annah elle-même. S'il eût un moment la pensée de renoncer à ses projets criminels, l'instinct du brigand et même celui du montagnard reprit bien vite le dessus; alors, secouant la tête pour en chasser toute idée importune, il s'empressa de sourire à la jeune fille.

— Je ferai ce que vous voudrez, Annah, pourvu que vous m'aimiez et que je devienne votre époux, tout me sera bon, quoique au fond je n'aime pas beaucoup les Françaises, ni les Anglais.

— Vous voulez parler de M<sup>lle</sup> Marie et de M. Parker, Hamish ?

— Oui, Annah.

— C'est que vous ne les connaissez pas encore; vous changerez de façon de voir.

La conversation en était là, lorsqu'un chien énorme, Tom, entra en bondissant dans la pièce où se trouvaient les deux jeunes gens. Hamish se leva, fit un pas en arrière et porta la main sur son poignard. Tom s'arrêta devant l'Écossais, la gueule ouverte et le poil hérissé, il dévorait des yeux cet homme inconnu, qui était pour lui un ennemi et sur lequel il semblait prêt à s'élancer. Hamish attendait en serrant le manche de son poignard.

— Allons, disait-il en lui-même, fais un pas, maudit animal, saute-moi à la gorge si tu le veux, et c'est fait de toi; j'aurai le bonheur de te tuer sans que personne puisse y trouver à redire, pas même Annah, qui l'a ap-

privoisé, ni ce vieux matelot qui peut-être ne demanderait pas mieux que de me voir entre tes dents.

Dick Blum suivait en effet le boule-dogue; il était debout à la porte du parloir, prêt sans doute à mettre un frein à la colère de Tom, si le chien montrait des dispositions trop hostiles, mais Annah n'eut qu'à étendre la main vers l'animal et à caresser sa grosse tête, pour que cette colère s'apaisât. Les poils hérissés de Tom reprirent une position horizontale, ses yeux se fermèrent à demi, il ferma bruyamment sa gueule ouverte, et il se coucha sans façon aux pieds même d'Hamish, avec un petit grognement qui tenait le milieu entre la défiance et la lassitude.

— Il est fatigué, dit le vieux matelot, et moi aussi... Vous souvenez-vous miss Annah, des derniers mots de John Hennis, le boucher de Smithfield, en nous livrant Tom : — Il est plus dangereux que les lions de la tour de Londres ? — Je le crois bien : les lions sont plus vieux que les Crakett, le père et la mère du timonier du *Neptunus*. Tom a manqué étrangler une vieille femme.

— Que dites-vous, Dick ?

— Oh ! ne vous effrayez pas, miss Annah; quand je dis une femme, ce n'était qu'une bohémienne. Heureusement que j'étais là... Figurez-vous la vieille renversée dans le ruisseau de New-Street, Tom les deux pattes sur ses épaules et les dents enfoncées...

— Dans la figure de la pauvre femme ? s'écria la jeune

Écossaise avec effroi.

— Il s'en fallait peu, reprit Dick..., non, non pas dans sa figure. Tom n'avait pas faim, il n'en voulait qu'au collier de laiton de la bohémienne. Les anneaux du collier s'étaient engagés dans les dents du chien qui tira à lui, la bohémienne étranglait; enfin je suis arrivé, j'allais terminer la lutte en allongeant un coup de ma canne sur le muffle de Tom, lorsqu'un anneau du collier s'est brisé et Tom s'est sauvé avec sa proie; mais ce qui m'a étonné, c'est que cette vieille femme, qui serait ma mère et à laquelle il ne reste plus que quelques cheveux blancs, s'est relevée comme si elle avait quinze ans et s'est mise à courir comme une jeune fille qui veut rattraper son amoureux.

En parlant ainsi, Dick tira de sa poche le collier de laiton brisé, et en montra les morceaux à Annah. A la vue du collier, le chien se leva, et tourna sa grosse tête vers Dick, il fit entendre un grognement.

— A bas ! Tom, à bas ! ajouta le vieux matelot, frappant de sa canne le dos de l'animal; à bas ! vous êtes un mauvais voleur; vous vous contentez de la friperie d'une vieille femme; votre métier n'est pas de voler, mais de sauter à la gorge des voleurs. On vous a acheté pour cela.

Et il jeta le collier sur une table de chêne adossée contre la muraille du parloir.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué près le Tribunal civil de Saumur, successeur de M. JAHAN.

## VENTE

SUR LICITATION,

Entre majeurs et mineurs,

### DE DIVERS IMMEUBLES,

Situés commune de Chissay, près Montrichard (Loir-et-Cher).

L'adjudication aura lieu le dimanche 23 septembre prochain, à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> TOURNYER, notaire à Montrichard, commis à cet effet.

On fait savoir, qu'en vertu d'un jugement rendu contradictoirement, par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt-huit avril mil huit cent cinquante-cinq, enregistré et signifié,

Et à la requête de M<sup>me</sup> Louise Ray, épouse d'abord assistée et autorisée de M. Pierre-Edmond Lelièvre, commissaire-priseur, demeurant à Tours, rue du Chardonnet, 5, et de celui-ci pour la validité;

Cette dame agissant au nom et comme héritière, pour moitié, de M. Pierre-Maxime Ray, son père,

Poursuivant la licitation, et ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Charles-Théophile Beurepaire, demeurant à Saumur, rue de la Petite-Douve, n<sup>o</sup> 10;

En présence de M. Pierre-Barthélemy Guérin, ci-devant domicilié à Saumur, et actuellement capitaine-instructeur au 2<sup>e</sup> régiment de lanciers, en garnison à Tours;

Agissant au nom et comme tuteur naturel et légal de ses enfants mineurs Marie Guérin, Louise-Anne Guérin et Paul-Albert Guérin, issus de son mariage avec dame Marie Ray, décédée à Saumur; lesdits mineurs héritiers pour l'autre moitié, par représentation de leur mère, de M. Pierre-Maxime Ray, leur aïeul;

M. Guérin des-qualités ayant pour avoué M<sup>e</sup> Coublant;

Et encore en présence, ou lui dûment appelé, de M. Jean-Jacques-Fabrice Vallée-Ray, percepteur-receveur des contributions directes, demeurant à Vêretz (Indre-et-Loire), agissant au nom et comme subrogé-tuteur ad hoc des mineurs Guérin, nommé à cette fonction par délibération du conseil de famille desdits mineurs, tenu sous la présidence de M. le juge de paix du canton sud de Saumur, le 1<sup>er</sup> mars 1853;

Il sera, le dimanche vingt-trois septembre mil huit cent cinquante-cinq, heure de midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> TOURNYER, notaire à Montrichard, commis à cet effet par le jugement sus-énoncé, procédé à la vente, aux enchères publiques, des immeubles ci-après désignés.

Désignation.

#### ARTICLE PREMIER.

Une maison, servant de logement de Closier, située à Beaune, composée de deux chambres à cheminées, deux celliers y tenant, escalier en bois conduisant aux greniers qui sont au-dessus des chambres; trois écuries ou celliers, deux toits à porcs, cour au milieu de ces bâtiments, ayant son entrée au couchant, sur la rue de Beaune;

Six ares soixante centiares de vigne et terrain, situés au nord des bâtiments, et de la largeur de ces bâtiments;

Le tout se tenant, joignant des nord, levant et midi M. Garsonnet-Raimbault, et du couchant la rue de Beaune.

Etant observé que les murs de séparation existant entre M. Garsonnet

sont mitoyens, et que les croisées ou jours donnant des bâtiments dudit sieur Garsonnet sur la cour ci-dessus décrite, devront être soufferts par l'acquéreur desdits bâtiments, et que, d'un autre côté, M. Garsonnet ou ses représentants devront souffrir les croisées ou jours des bâtiments ci-dessus désignés, existant actuellement sur la propriété.

#### ART. 2.

Huit ares vingt-cinq centiares de terre, autrefois en pré, sis au même lieu, près la prairie de Beaune, joignant du levant M. le comte de Baillon, du nord Daubray, Testu et Testu-Pellé, du midi M. René Lemaître et du couchant Sanglebeuf.

#### ART. 3.

Pareille quantité de terre et vigne, sis au Cahuë, joignant du nord le chemin de la ville, du midi François Berthon, du levant le même, et du couchant les héritiers Bauzin.

#### ART. 4.

Soixante-dix neuf ares quatre-vingt-quatre centiares de vigne, sis au chemin de la ville, joignant du nord ledit chemin, du midi M<sup>me</sup> veuve Feucher, du levant un sentier, et du couchant François Berthon.

Tous ces biens sont situés commune de Chissay, près Montrichard.

Mises à prix.

Ces biens seront mis en vente en quatre lots, avec faculté néanmoins pour les vendeurs de les réunir en un seul, et sur les mises à prix ci-après: L'article 1<sup>er</sup>, sur la mise à prix de..... 700 fr. L'article 2<sup>e</sup>, sur celle de... 180 L'article 3<sup>e</sup>, sur celle de... 70 L'article 4<sup>e</sup>, sur celle de... 100

Total des mises à prix... 1,050 fr.

S'adresser, pour les renseignements:

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> TOURNYER, notaire à Montrichard, dépositaire du cahier des charges;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué poursuivant la vente, demeurant à Saumur, rue de la Petite-Douve, n<sup>o</sup> 10.

Fait et dressé à Saumur, le 25 août 1855.

BEAUREPAIRE, avoué-licencié.

Enregistré à Saumur, le vingt-huit août mil huit cent cinquante cinq, folio 55, case 2, reçu un franc, décime vingt centimes.

LINACIER.

## A VENDRE

Présentement

Une MAISON, située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 53, occupée par les époux Marais.

S'adresser à M. GONDRAND-MONESTE, ou à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire. (412)

DIX CENTIMES le numéro rendu à domicile par la Poste.

PARIS ET DÉPARTEMENTS :

5 fr. 20 c. PAR AN.

ÉTRANGER : le port en sus.

# LA SEMAINE

52 n<sup>os</sup>

PAR AN

contenant la matière de 25 à 30 volumes.

Magasin universel paraissant tous les Dimanches.

Bureaux à Paris, rue Sainte-Anne, 55.

La Semaine paraît tous les dimanches en une seule feuille très-grand in-8<sup>o</sup>, à deux colonnes; chaque numéro, contenant la matière de plus d'un demi-volume, est envoyé par la poste, pour dix centimes, dans les départements. — On s'abonne pour une année, ou pour le nombre de numéros que l'on veut. — Jusqu'à concurrence de dix numéros on peut envoyer le prix en timbres-poste. (Toutes lettres non affranchies sont refusées).

Le premier numéro a paru le 1<sup>er</sup> juillet. Il contient : Shirley, roman, par Currer BELL, l'auteur de Jane Eyre. — Federigo, légende napolitaine, par M. P. MÉRIMÉE, de l'Académie française. — physiologie comparée, par M. FLOURENS, de l'Académie française et de l'Académie des sciences, — Glanes, etc. — Ce premier numéro contenant le prospectus de la Semaine, est envoyé gratis, à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat sur la Poste et être adressées franco à M. le Directeur de la Semaine, RUE SAINTE-ANNE, 55, A PARIS.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué près le Tribunal civil de Saumur, y demeurant, rue de la Petite-Douve, n<sup>o</sup> 10.

Assistance judiciaire.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt-cinq août mil huit cent cinquante-cinq, enregistré,

Au profit de M<sup>me</sup> Marie DUMONT, couturière, épouse du sieur François BIÉMONT, ladite dame demeurant à Saumur, rue du Portail-Louis,

Contre ledit sieur Biémont; Il résulte que cette dame a été séparée de corps et de biens dudit sieur Biémont.

Pour extrait : BEAUREPAIRE, Avoué-licencié.

Assistance judiciaire du 7 janvier 1855.

Etude de M<sup>e</sup> SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n<sup>o</sup> 8.

### SÉPARATION DE CORPS.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 2 juin 1855, enregistré,

Il appert :

Que dame Marie DUVAL, épouse du sieur Théodore COLAS, mégissier, demeurant à Saumur, ladite dame demeurant au même lieu,

A été déclarée séparée de corps et de biens d'avec son mari.

Pour extrait : SEGRIS, avoué.

## A CÉDER

De suite,

Un FONDS DE COMMERCE d'articles de Sellerie, Carrosserie et Bourrellerie, parfaitement achalandé, sis à Poitiers.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à MM. DASTRE J<sup>ne</sup> et BRUÈRE, rue Saint-Porchaire, à Poitiers. (413)

## A VENDRE

Pour cause de décès,

Un établissement de fabrication de fiches et autres articles de quincaillerie,

Situé à Fontevault.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur. (421)

Une Maison de commerce et de nouveautés, dans une ville près Saumur, désire un APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

### CHANGEMENT de DOMICILE.

L'Étude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué, successeur de M<sup>e</sup> JAHAN, est transportée rue de la Petite-Douve, n<sup>o</sup> 10. (393)

### A VENDRE

Un PIANO droit et neuf. S'adresser au bureau du journal.

### Pensionnat de Demoiselles

Dirigé par

M<sup>me</sup> BERTHELOT-MIGNAN, RUE DES PAYENS, n<sup>o</sup> 6. (401)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 16 septembre 1855, à midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur,

UNE MAISON,

Nouvellement restaurée,

Sise à Gaure, commune de Varennes-sous-Montsoreau, avec façade sur la route de Tours à Nantes, divisée en trois corps de bâtiments;

COURS ET JARDINS;

Vue admirable sur les coteaux de la Loire.

Cette maison était précédemment occupée par M. Fraimbault-Rousseau.

Mise à prix, ci. . . . . 5,000 fr.

Une seule enchère prononcera l'adjudication.

S'adresser : à M. NAU-MORICET, propriétaire, rue Royale n<sup>o</sup> 2, à Saumur;

Et audit M<sup>e</sup> CHASLE, notaire en la même ville, place de la Bilange. (430)

### A VENDRE

500 Bouteilles de vin rouge

Des premiers crus de Champigny, récolte 1846. 1 Fr. 75 la bouteille champenoise et parisienne.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

### A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Dite la Chipaudière,

Sise à Saint-Hilaire-Saint-Florent, précédemment occupée par M<sup>me</sup> d'Harrembert.

Salon, salle à manger, vestibule, trois chambres à coucher avec cabinets, cuisines, écuries, remises, serres, caves;

Jardins potager et d'agrément, espaliers en plein rapport, sites pittoresques;

Maison de jardinier, clos de vigne y attenant.

S'adresser à MM. DE BEAUREGARD et DE LA FRÉGEOLIERE, à Saint-Florent,

Où à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

### A LOUER

Présentement

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai. S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

### A CÉDER

A des conditions très-avantageuses,

Un MAGASIN DE LIBRAIRIE, Papeterie et Cabinet de Lecture, bien achalandé, ayant une bonne et nombreuse clientèle, situé dans un chef-lieu d'arrondissement du département de Maine-et-Loire.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur. (411)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur sous-signé